L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT ET DE LA TROISIEME MUNICIPALITE.—NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 9 OCTOBRE 1845.

PUBLIE PAR
MAGNE & WEISSE.

CONDITIONS DE L'ABEILLE:
ABONNEMENT.
Journal quotidien, une année d'avance $12
Journal de la campagne, deux fois par semaine, une année d'avance, 5
[illegible]
ANNONCES.—Chaque ligne de cette chronique, [illegible]
[illegible]
ANNONCES pour insérer au gouvernement. — Les actes judiciaires, [illegible]
[illegible]
ANNONCES.—Les annonces de changement de domicile, [illegible]
[illegible]
ANNONCES.—Les annonces de ventes de propriétés